

TGV Marrakech-Agadir : du nouveau concernant l'appel d'offres

Actualité Agadir et région

Posté par: Administrateur

Publié le : 26-04-2023 13:45:18

L'Office national des chemins de fer a publié officiellement jeudi sur son site et sur celui des marchés publics l'appel relatif aux études d'avant-projet sommaire (APS) pour la liaison ferroviaire à grande vitesse Marrakech-Agadir. Cet appel d'offres comporte quelques modifications au cahier des charges initial.

Qui sera l'heureux élu du le marché des études d'avant-projet sommaire (APS), pour la liaison ferroviaire à grande vitesse Marrakech-Agadir ? L'Office national des chemins de fer a publié officiellement jeudi sur son site, et sur celui des marchés publics, l'appel d'offres portant sur la reconnaissance géologique, hydrogéologique et géotechnique nécessaire aux études APS de l'infrastructure générale, des ouvrages d'art, tunnels..., relatives à la liaison ferroviaire entre les deux villes du sud du Royaume. Cet appel apporte quelques modifications au cahier des charges initial.

En mars dernier, l'Office avait réservé un budget de 120 millions de dirhams (MDH) à ce projet. Finalement, l'estimation du coût des prestations a été arrêtée par le maître d'ouvrage à 144 MDH. De même, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations aura lieu le 14 juin 2023, en lieu et place du 10 mai. Aucune explication n'a été donnée à ces modifications, somme toute importantes. En revanche, le maître d'ouvrage semble ne vouloir lésiner ni sur la qualité ni sur la vitesse d'exécution.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 25 du règlement des achats de l'ONCF, chaque concurrent doit justifier ses capacités et ses qualités en fournissant des dossiers administratif et technique complets. Pour renforcer la confiance dans les processus de passation des marchés publics et garantir une meilleure transparence dans l'utilisation des fonds publics, le maître d'ouvrage entend également s'appuyer sur la dématérialisation et la signature électronique, par ailleurs gages de transparence des marchés publics et de simplification des procédures. Elles favorisent l'accessibilité et l'égalité de traitement, en assurant la traçabilité et la sécurité des échanges, et en facilitant l'archivage électronique des documents.

Ainsi, le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuera pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté N° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou autre, postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne seront pas admis, ajoute l'ONCF. L'Office précise que la signature électronique du concurrent ou de son représentant dûment habilité se fera au moyen d'un certificat électronique délivré par une autorité de certification agréée, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Une enveloppe de 400 milliards de dirhams (MMDH)

Il faut rappeler que le projet d'extension du réseau à grande vitesse avec une ligne reliant Marrakech à Agadir porte sur une distance de 239 kilomètres avec une assiette foncière mobilisée

de 1.300 ha. Il nécessitera un investissement de plus de 50 MMDH. Quant à la vitesse d'exploitation, elle devrait atteindre 250 à 320 kilomètres par heure.

En mars dernier, intervenant à l'ouverture des travaux de la 11e édition du Congrès mondial de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), Rabii Khlie, directeur général de l'Office, indiquait que l'ONCF menait actuellement les études détaillées, notamment sur le montage institutionnel et financier pour l'extension de la LGV Kénitra-Casablanca jusqu'à Marrakech (390 kilomètres). Il soulignait que le coût de cette extension était estimé à 42 MMDH.

À terme, le réseau national de LGV devrait couvrir cinq régions du Maroc. Il est prévu la création d'une ligne à grande vitesse (LGV) reliant Oujda à Casablanca et Nador à Tanger. Le plan ferroviaire comprend 1.300 km de lignes à grande vitesse, qui relieront Tanger à Agadir d'une part, et Oujda à Rabat de l'autre, en plus de 3.800 km de lignes à moyenne vitesse.

Ces projets permettront de relier 43 villes au lieu de 23 actuellement, et assureront également le transport ferroviaire de 87% de la population, soit une augmentation de 36%, a-t-il fait savoir, soulignant que 10 centres régionaux de correspondance seront créés pour organiser et améliorer l'intégration avec les autres modes de transport. Cependant, la mise en oeuvre de ce plan -- qui interviendra dans le cadre de la poursuite du développement du réseau ferré national sur le long terme -- nécessitera une enveloppe de 400 MMDH.

Inspirations ÉCO